



## MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



formation dans les domaines des patrimoines matériels et immatériels

Ce dispositif de formation continue à distance dans les domaines du patrimoine matériel et immatériel à destination, en premier lieu, d'un public francophone a été conçu, en 2011 par le département des affaires européennes et internationales - direction générale des patrimoines du ministère de la Culture.

A la suite à la restructuration des directions du ministère de la Culture, une nouvelle mission du patrimoine mondial, rattachée directement au directeur général des patrimoines et de l'architecture succède au département des affaires européennes et internationales depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Bruno Favel en est le chef de la mission.

### Les partenaires :

- **La direction générale des patrimoines et de l'architecture – mission du patrimoine mondial** a conçu le programme e-patrimoines ; choisit la thématique de chaque module en fonction des coopérations en cours, de l'actualité internationale et des demandes identifiées ; construit chaque module, sélectionne les intervenants et gère les inscriptions. <https://www.culture.gouv.fr>

- **L'Université Numérique Francophone Mondiale** est le partenaire technique de ce programme en et assurant l'enregistrement des modules et des colloques ainsi que leur mise en ligne ; gère la maintenance informatique du site internet, la mise à jour et la gestion du formulaire d'inscription ; produit les clefs USB contenant les modules. <https://www.unfm.org>

### Les objectifs :

- Accroître les compétences des professionnels et des universitaires dans le domaine des patrimoines (patrimoine monumental, archéologie, inventaire, musées, archives, architecture...) au niveau européen et international.

- Créer et/ou renforcer des partenariats entre professionnels et universitaires dans le domaine des patrimoines.

- Maintenir le lien avec les pays francophones y compris dans les zones en conflit.

En effet l'accès de plus en plus facile à internet permet d'amplifier les liens avec les pays, et au-delà des actions ponctuelles, d'organiser des actions donnant accès à tous les experts.

## Les modules :

### **Module 1 (2012) : lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels**

Les enseignements portent sur la législation en vigueur en France et dans les pays ciblés par la formation, sur les organismes de lutte contre le trafic illicite, sur toutes les formes de patrimoine concernées par le trafic (mobilier, naturel et subaquatique) et les programmes mis en œuvre.

**Module 2 (2013) : la démarche d'Inventaire général, une connaissance préalable à usages multiples** Ce module entend répondre à la question de la mise en œuvre d'inventaires de biens culturels mobiliers et immobiliers, matériels voire immatériels (à l'exception des collections muséales et des sites archéologiques non fouillés). La réponse proposée par la France et accompagnée par une recommandation européenne est l'Inventaire général qui s'appuie sur un système documentaire cohérent, interopérable et pérenne. Ce module présente, dans un premier temps, cette démarche nationale dans un contexte européen, en insistant sur les usages possibles comme sur les outils nécessaires.

Ensuite, des exemples concrets issus des différentes régions de France métropolitaine ou d'outremer illustrent cette démarche globale. Enfin, l'accent est mis sur des enjeux actuels autour du patrimoine immatériel par l'intégration des données ethnologiques mais aussi sur les transferts possibles de la méthode à de nouveaux territoires, dans des contextes faisant la part belle à une démarche participative.

### **Module 3 (2013) : Conservation préventive-Conservier les patrimoines, méthodologies de prévention des risques**

Ce module, consacré à la conservation des patrimoines dans les musées, propose quelques approches méthodologiques de gestion des risques. Après avoir présenté les principaux enjeux de la conservation préventive (facteurs de dégradation et leurs implications sur la gestion matérielle des collections), différentes stratégies de contrôle de l'environnement des œuvres sont abordées. Le module s'achève sur l'évocation de la pratique de la restauration et de sa place dans le processus de conservation.

### **Module 4 (2014) : sécurité et sûreté dans les lieux patrimoniaux, de la prévention à la répression**

Ce module a été conçu par des spécialistes de la sûreté et de la sécurité du ministère de la Culture. Ces experts viennent pour la majeure partie d'entre eux des corps de police et des sapeurs-pompiers de Paris. Ce module permet de dresser un panorama des mesures de protection contre le vol et la malveillance pour la partie sûreté et contre les risques d'incendie, de catastrophes naturelles et d'inondations pour la partie sécurité. Il présente également des interventions dans la lutte contre le trafic des biens culturels et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

### **Module 5 (2014) : l'archéologie française : histoire, organisation et pratiques**

Les découvertes archéologiques suscitent toujours un grand intérêt de la part du public mais l'organisation de la recherche archéologique et ses méthodes sont souvent mal connues.

Après une présentation de la genèse des idées et des dispositions réglementaires qui régissent aujourd'hui l'archéologie française du territoire national, ce module aborde son organisation administrative au sein du ministère de la Culture chargé de leur application.

Les objectifs et les méthodes de l'archéologie programmée et préventive sont exposés par des spécialistes et un éclairage particulier est donné sur l'archéologie subaquatique et sous-

marine et l'étude et la conservation des sites rupestres. Il aborde également la recherche archéologique française à l'étranger, compétence du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce module est le fruit de la coopération entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour sa conception et sa réalisation.

#### **Module 6 (2015) : gestion intégrée des sites patrimoniaux - L'exemple des Grands sites de France**

Les Grands sites de France sont des paysages remarquables protégés. Ils font l'objet depuis plus de 30 ans d'une politique nationale associant l'Etat et les collectivités locales pour la préservation, la gestion et la mise en valeur de ces sites, reposant sur les principes de développement durable. L'intervention introduit la notion de gestion intégrée, qui s'avère très appropriée pour la gestion de l'ensemble des sites patrimoniaux.

#### **Module 7 (2015) : patrimoines - post-conflits et cataclysmes : enjeux et perspectives**

Ce module présente différents exemples d'intervention sur le patrimoine après des conflits ou des cataclysmes. La diversité de ces exemples et des solutions apportées montre que le sujet peut être abordé sous divers angles. Dans le cas des catastrophes naturelles, le rôle du patrimoine culturel commence à être reconnu comme un élément essentiel des sociétés résilientes tout en s'assurant qu'il est bien intégré dans un cycle de réduction des risques de catastrophe.

#### **Module 8 (2016) : architectures et œuvres patrimoniales, techniques et approche de restauration**

Ce module présente différents acteurs de la restauration du patrimoine (C2RMF, LRMH, ICOMOS...) ainsi que des exemples de restauration de biens et objets culturels à l'international. Le film « conserver, renforcer, restaurer, réutiliser, un acte architectural critique » présente, en annexe, le travail des architectes en chef des monuments historiques.

#### **Module 9 : le patrimoine mondial de l'UNESCO (2016) et l'élaboration d'une candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, Convention de 1972 (2021)**

Ce double module est consacré d'une part à la contribution de la France à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en termes d'acteurs, de procédures, de critères. Il présente l'expérience de l'État et s'appuie sur des exemples de biens inscrits (monuments, centres historiques, biens étendus, biens en série et biens naturels) présentés par les gestionnaires de ces sites ; et d'autre part à l'élaboration d'une candidature qui oblige à démontrer la valeur universelle exceptionnelle- VUE, et à mettre en place de nombreux outils de protection et de gestion du site et d'aménagement du territoire afin de protéger cette VUE. Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO est très vigilant sur ces aspects et a eu, dans la dernière décennie, des exigences croissantes à cet égard.

La Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972 encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

La Convention encourage les États à préserver le patrimoine culturel et naturel situé sur leur territoire en instituant des systèmes et des politiques d'identification, protection, conservation et de mise en valeur. Elle développe la notion de patrimoine universel. « Universel » car la connaissance de son histoire intéresse la communauté internationale tout entière, et considère que la communauté internationale tout entière en est redevable. Elle institue une Liste du patrimoine mondial, sur laquelle sont inscrits chaque année des biens considérés comme de valeur universelle exceptionnelle (VUE), et qui représentent aujourd'hui la diversité des cultures et de la biodiversité dans le monde.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Liste du patrimoine mondial compte 1154 biens dont 897 biens culturels, 218 naturels et 39 mixtes répartis dans 167 États parties. Dont 41 transfrontaliers et 52 en péril. La France en a 49 (42 biens culturels, 6 biens naturels et 1 mixte).

### **Module 10 (2017) : les jardins : un patrimoine à conserver et à valoriser**

Entre nature et culture, les parcs et jardins sont un patrimoine vivant qu'il faut entretenir et conserver. Ce module souhaite répondre aux questions concernant la conservation et la gestion des jardins historiques. Le ministère de la Culture met en œuvre une politique allant de la protection à la gestion quotidienne des jardins patrimoniaux par des « jardiniers d'art » jusqu'à leur valorisation grâce à des manifestations à destination du grand public.

Ce module présente tant les démarches de conservation que les problématiques relatives aux restaurations depuis le diagnostic (archéologie, études préliminaires, expertises techniques, etc.) jusqu'à la restitution sur le terrain. Des exemples sont choisis parmi des restaurations récentes de jardins issus des différentes régions françaises. Un éclairage est donné sur des enjeux actuels tels que les jardins d'insertion. En outre, l'accent est mis sur le patrimoine végétal et son histoire que ce soit les arbres dans les parcs ou les collections botaniques vivantes.

### **Module 11 (2018) : méthodologie du schéma directeur de monument, appliquée aux monuments du site d'Angkor au Cambodge**

**Hommage à Claude Jacques †**, épigraphiste, chercheur, membre de l'EFEO.

L'objectif de cette formation est de donner à des gestionnaires de sites et de monuments la méthodologie qui permet d'appréhender un monument dans son site, d'en identifier les forces et les faiblesses afin de définir les priorités et les moyens nécessaires à améliorer sa conservation, à accroître son attractivité, à associer les populations à son développement et à offrir un meilleur service au visiteur. L'ensemble de ces éléments prend la forme d'un schéma directeur de monument applicable à tous monuments et sites.

### **Module 12 (2018) : année européenne du patrimoine culturel 2018 en Europe et en France**

Campagne d'information et de sensibilisation coordonnée par la Commission européenne et mise en œuvre dans les 28 Etats-membres de l'Union européenne. Cette initiative valorise des projets de dimension variable (régionale, nationale, européenne) vecteurs de dynamisme économique et de cohésion sociale et environnementale. Tous les publics, tous les territoires et tous les types de patrimoine sont concernés.

En France, cette initiative est coordonnée par Monsieur Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales. La labellisation est déconcentrée auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC). Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les citoyens européens à la richesse et à la diversité des patrimoines, de mieux comprendre les similitudes et diversités culturelles et patrimoniales en Europe, d'encourager et de valoriser le dynamisme des acteurs patrimoniaux en France et en Europe.

### **Module 13 (2018-2019) : formation des conservateurs au Bénin**

L'objectif de ce module destiné à la formation des conservateurs au Bénin est de présenter tous les points essentiels au bon exercice de ce métier et de proposer une « boîte à outils ».

### **Module 14 (2019) : les gravures rupestres en Afrique Subsaharienne**

Présent dans plusieurs zones géographiques qui sont actuellement sous représentées sur la Liste du patrimoine mondial, et notamment en Afrique subsaharienne, les sites d'art rupestre ont le potentiel de pouvoir contribuer à rééquilibrer la Liste du patrimoine mondial.

L'objectif de ce module est d'exposer les défis, les enjeux de recherche, de conservation, de protection et de gestion durable des sites que peuvent susciter de tels types de bien.

### **Module 15 (2019-2020) : la construction de la Grande Europe des Patrimoines**

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Europe (mai à novembre 2019) qui coïncide avec les 70 ans du Conseil de l'Europe et les 60 ans du ministère de la Culture, Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales, a souhaité solliciter des personnalités de haut niveau, afin de valoriser les outils et les programmes du Conseil de l'Europe et il souligne son rôle précurseur dans le domaine du patrimoine.

Principale instance intergouvernementale européenne compétente en matière de patrimoine et de paysage, il a pour mission de développer une doctrine éthique, politique et professionnelle en matière de patrimoine et de paysage dans les 47 États parties à la Convention culturelle du Conseil de l'Europe de 1954.

Ce module, ainsi que le module 12, permettent de renforcer les liens avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, les collègues en charge du patrimoine dans les pays de la Grande Europe, les professionnels et la société civile, et de poursuivre cette dynamique en faveur d'une Grande Europe de la culture et du patrimoine.

### **Module 16 (2018) : formation des agents du musée Barthélémy Boganda de Bangui en Centrafrique**

Elle a lieu à l'Alliance française de Bangui en juin et juillet 2018 et s'est adressée aux agents du musée dans la perspective de sa réhabilitation. Un nouveau module a été créé sur le métier de conservateur et deux anciens ont été repris : conservation préventive, conserver les patrimoines, méthodologie de prévention des risques ; sûreté et sécurité dans les lieux patrimoniaux, de la prévention à la répression.

### **Module 17 (2021) : les patrimoines d'Afghanistan**

En 2016, au sein de la collection numérique de référence, « Grands sites archéologiques », a été créée une série « Patrimoine du Proche-Orient » qui permet de découvrir les civilisations, les monuments, les collections, les archives et les sites archéologiques majeurs de cette région aujourd'hui dévastée. Dans ce cadre, un portail de valorisation des patrimoines d'Afghanistan a été réalisé en partenariat avec la mission du patrimoine mondial, le musée d'Archéologie nationale Domaine national de Saint-Germain-en-Laye de la direction générale des patrimoines et de l'architecture- ministère de la culture, le pôle patrimoine du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et la délégation archéologique française en Afghanistan. ICONEM a contribué au projet par la mise à disposition de ressources numériques.

### **Module 18 (2021) : formation des agents du musée national du Gabon**

Cette formation qui s'adresse, en particulier, aux agents du musée national du Gabon, s'inscrit dans le fonds de solidarité prioritaire innovant (FSPi MUSEOGRAB) géré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elle a été conçue et développée en collaboration avec les responsables du patrimoine du Gabon et comprend plusieurs volets : être conservateur, communication et médiation, les jardins, le patrimoine mondial, les gestionnaires de collection. La destruction de monuments ou de biens qui marquent l'identité d'un pays, d'une ville ou d'un groupe humain, le déplacement forcé, la spoliation ou la perte de biens culturels sont autant de caractéristiques de la relation entre patrimoine et conflits armés.

### **Module 19 (2023) : un programme innovant : les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe**

Le ministère de la culture coordonne le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, programme innovant qui permet de voyager dans le temps et dans l'espace à la découverte du patrimoine matériel et immatériel des territoires, constitutif d'un patrimoine culturel européen commun, à travers l'art et l'architecture ; l'Histoire et la civilisation ; le patrimoine religieux ; le paysage et l'artisanat.

31 itinéraires traversent la France sur les 48 certifiés en Europe. Ils offrent à tous les publics des parcours, activités et informations pour découvrir à pied, à cheval, à vélo, le patrimoine culturel et naturel sur l'ensemble du territoire. Après les propos introductifs sur le suivi et le potentiel de ce programme, une douzaine de représentants d'itinéraires vous présentent les origines historiques, patrimoniales ou culturelles de leur itinéraire, les savoirs faire locaux, leurs partenaires, leurs activités et leurs projets tant en France qu'en Europe.

Vous pourrez aussi accéder à la carte interactive et télécharger la brochure de ces itinéraires (en français et en anglais), sur le site du ministère de la culture.

## **L'iconothèque patrimoniale :**

<https://e-patrimoinesafricains.org/patrimoinesafricains>

Ce programme a été lancé en 2016 par le département des affaires européennes et internationales en collaboration avec l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial et avec le soutien technique de l'UNFM. Il a l'ambition d'être une iconothèque en ligne du patrimoine. Il s'agit tout d'abord de faciliter l'accès à la documentation par un guichet unique en donnant un accès le plus large possible à la communauté patrimoniale, à des chercheurs, des étudiants et à toute personne qui recherche des documents sur le patrimoine africain. Ensuite, il s'agit d'un outil dynamique, facile d'accès, qui permettra aux États à travers les directions du patrimoine ou des personnes privées de contribuer à l'enrichissement de la base.

## **Les captations de colloques :**

Les événements filmés permettent de maintenir le lien avec les pays francophones y compris dans les zones instables. L'accès de plus en plus facile à internet permet de maintenir et d'amplifier les liens avec les pays, et au-delà des actions ponctuelles ces actions donnent accès à tous les experts.

### **1. Femmes, gardiennes des patrimoines, 21 octobre 2014**

Depuis le XVe siècle avant notre ère déjà avec la reine de Pount qui régnait sur la mystérieuse contrée « terre de Dieu » jusqu'à nos jours, les femmes d'Afrique ont été en capacité d'exercer le pouvoir politique et économique. Mais outre, la gouvernance, les femmes œuvrent dans la conservation des patrimoines notamment immatériels.

### **2. Les patrimoines de l'Océan Indien, 25 novembre 2015**

Les patrimoines de l'Océan Indien recouvrent des réalités bien différentes à découvrir : une archéologie qui ne cesse d'alimenter l'histoire de la région, des villes au passé prestigieux comme Zanzibar, des palais à restaurer comme le palais de la reine à Madagascar ou le palais d'Ujumbe aux Comores... Tout l'Océan Indien, dès l'antiquité, est une zone foisonnante de commerce et d'échanges jusqu'à la prestigieuse Compagnie des Indes. Patrimoines matériel et immatériel se conjuguent pour donner une civilisation éclatante aux multiples facettes. Les spécialistes de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur de ces patrimoines, venus de la Réunion, de Tanzanie, de Madagascar, des Comores et de l'île Maurice, ont apporté au cours de cette journée des éclairages nouveaux.

### **3. Nouvelles générations du patrimoine, nouveaux projets en Afrique, 7 novembre 2017**

Une nouvelle génération de professionnels africains mène des projets innovants avec brio et talent. Aussi leur faire rencontrer des collègues français qui dans leurs musées respectifs travaillent sur des collections africaines constituant un patrimoine partagé était particulièrement important.

De tous ces échanges, des projets de coopération et de partenariat verront sans doute le jour.

### **4. De la Haute-Volta d'hier au Burkina Faso d'aujourd'hui, un siècle de patrimoine culturel, 9 novembre 2017**

Une journée d'étude organisée par les Amis des archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence à l'initiative du département des affaires européennes et internationales de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture en collaboration avec les autorités du Burkina Faso, tant à Paris qu'à Ouagadougou. Il s'est inscrit dans la perspective de la préparation du centenaire de la création de la colonie de la Haute-Volta célébré en 2019.

### **5. Patrimoine mondial de l'UNESCO : enjeux et opportunités, 6 novembre 2018**

Le patrimoine mondial est souvent en Afrique un patrimoine menacé par les conflits armés aussi le témoignage sur la libération de Tombouctou est particulièrement important. Le patrimoine naturel est également en bute à des atteintes quelquefois irréversibles, le braconnage sur les sites naturels au Cameroun en constitue un exemple.

Le patrimoine immatériel pose également des problèmes comme le patrimoine culturel du Manden au Mali ou le Gélédé au Bénin qui marque une identité nationale, ethnique et religieuse.

### **6. Conflits armés et patrimoine, 10 octobre 2019**

L'intérêt porté au patrimoine dans les conflits armés en Afrique est récent. Le patrimoine culturel devient généralement une victime des guerres comme les êtres humains dont il partage la vulnérabilité.

### **7. Quel avenir pour le patrimoine mondial en France ? 10 et 11 octobre 2022**

A l'occasion des 50 ans de la Convention de l'UNESCO de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, le ministère de la Culture et le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ont organisé deux journées de débat autour des 49 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Cet événement a été organisé en collaboration avec l'association des biens français du patrimoine mondial et ICOMOS France.

### **8. Architecture militaire et fortifications du patrimoine mondial, 13 octobre 2022**

Ce sujet permet d'aborder sous le regard croisé de la conservation du patrimoine et de l'art militaire des monuments divers et des architectures novatrices. Ainsi sera présentée l'architecture militaire à travers d'exemples de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ou bien sur la liste indicative, aussi bien de l'époque médiévale au Moyen-Orient que dans le bassin méditerranéen, en Asie à l'époque médiévale, en Afrique subsaharienne et en France.

### **9. Comment présenter l'histoire nationale dans un contexte muséal et contemporain ?, 11 mai 2023**

L'ambassade du Royaume des Pays-Bas en France organise, en partenariat avec l'Agence du patrimoine culturel des Pays-Bas (Rijksdienst voor het Cultureel Erfgoed) et la direction

générale des patrimoines et de l'architecture du ministère français de la Culture, une série de trois rencontres sur « **le patrimoine culturel aujourd'hui – Regards croisés entre la France et les Pays-Bas** ».

Cette première rencontre : « Comment présenter l'Histoire nationale dans un contexte muséal et contemporain ? », organisée à l'Atelier néerlandais à Paris, entre Mme Valika Smeulders, conservatrice en chef du département d'histoire au Rijksmuseum, et Mme Odile Lassère, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du musée historique de la ville de Strasbourg, avec pour modérateurs : M. Friso Wijnen, conseiller culturel et de la communication à l'ambassade du Royaume des Pays-Bas, et M. Vincent Droguet, sous-directeur des collections, service des musées de France, ministère de la culture. (Version en français et en néerlandais.)

## **Les publications :**

La mission du patrimoine mondial organise régulièrement des séminaires traitant de sujets patrimoniaux divers, particulièrement autour du patrimoine africain.

Les actes sont ensuite publiés dans une collection dédiée « collection patrimoines africains ». <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/publications/>

Riveneuve éditions

- Patrimoines oubliés de l'Afrique, 2010,
- Les villes africaines et leurs patrimoines, 2011,
- Le patrimoine des royaumes et empires africains, 2012,
- Patrimoines en danger, 2013,
- Mali, post-crise, de nouvelles perspectives pour le patrimoine, 2014,
- Femmes gardiennes des patrimoines, 2014,
- Les patrimoines de l'Océan Indien, 2015,

Maisonneuve & Larose / Hémisphères éditions

- Nouvelles générations, nouveaux projets en Afrique, 2017
- De la Haute-Volta au Burkina Faso, cent ans de patrimoine, 2017
- Patrimoine mondial de l'UNESCO : enjeux et opportunités, 2018
- Conflits armés et patrimoine, 2019
- Art rupestre et patrimoine mondial en Afrique subsaharienne, 2020
- Architecture militaire et fortifications du patrimoine mondial, 2023

## **L'inscription :**

Pour accéder gratuitement aux modules, il convient de remplir le formulaire d'inscription en ligne : <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/inscription-en-ligne>

**Pour toute question : [contact@e-patrimoines.org](mailto:contact@e-patrimoines.org)**

En collaboration avec :

